

Paroles d'entreprises adaptées, signataires de la charte Relations fournisseur responsables

Publié le 02/01/2018 par Dominique du Paty de Clam, Handiréseau

Pourquoi huit entreprises adaptées, sélectionnées par le cabinet Handiréseau, ont-elles signé la charte Relations fournisseurs responsables, le mardi 19 décembre dernier, lors du comité de pilotage de la Charte et du label Relations fournisseurs responsables? Explications

14
PARTAGES



A l'occasion du comité de pilotage de la Charte et du label Relations fournisseurs responsables qui s'est tenu le 19 décembre dernier, huit entreprises adaptées, sélectionnées par le cabinet Handiréseau (lui-même signataire depuis plusieurs années), ont signé la charte.

Nous (Handiréseau) avons proposé à des entreprises adaptées, de s'engager sur la charte Relations fournisseurs responsables car ces entreprises, qui ont obtenu un agrément d'Etat, destiné à promouvoir le travail et la formation de 80% de leur personnel en situation de handicap, ne sont pas seulement des fournisseurs pour les entreprises de plus de 20 salariés... ils ont eux-même des relations fournisseurs à gérer. Devant un parterre de plus de 400 acheteurs et de directions des achats, Aktisea, l'ANRH, APF57, APR2, Handishare, Handirect Service, Le Petit Plus, et Sabooj, ont présenté leurs motivations. Extraits:



- **AKTISEA**, par le biais d'un de ses associés, Kevyn Kolher, a expliqué que *"la signature de Charte est en totale cohérence avec notre engagement dans le dispositif CEDRE. Ce dispositif s'adresse à toute entreprise implantée en PACA, de moins de 250 salariés, ayant un projet de développement économique créateur d'emplois en CDI sur trois ans et s'engageant dans un parcours RSE ambitieux. Les relations fournisseurs? oui ça nous concerne fondamentalement !"*

Décision-Achats.fr

- En ce qui concerne **HANDEA**, Christophe Marchadier, a indiqué : *"Certifiés Iso 9001 depuis 2015 et en démarche ISO 2600, nous avons signé la charte Busin'ESS des Yvelines donc naturellement quand Handiréseau nous a sélectionnés pour signer la charte Relations Fournisseur Responsables nous avons répondu par un grand Oui. C'est également dans les gènes du Groupe LCMH de démontrer par des engagements et des actes, le dynamisme du secteur adapté."*

- Pour Marie-Hélène Delaux, fondatrice de l'EA **Sabooj**: *"C'est une question de principe : nous essayons d'obtenir de nos clients une relation de qualité (adaptation des process, délais de paiement, qualité de la relation humaine), il faut donc que nous appliquions nos propres attentes à nos propres fournisseurs. Compte tenu de la taille de notre entreprise et de la diversité de nos tâches quotidiennes, nous ne sommes pas toujours au fait et ne prenons pas toujours le temps d'appliquer cette politique dont nous rêvons ! En entamant cette démarche, ceci nous permettra de progresser. C'est un premier pas que nous avons à coeur de franchir !"*

- Daniel Ouaknine, d'**APR2** a pour sa part expliqué que: *"Dans un objectif d'amélioration de la qualité, APR2 est certifié ISO 9001 et 14001 depuis quelques années. La notion de RSE est très présente au sein de l'entreprise et s'appuie sur une charte interne portée par l'ensemble des services de l'entreprise. Quand Handiréseau nous a qualifiés pour signer la Charte, il m'a semblé très naturel que nous nous y engageions"*.

- Selon Christine Auclair, directrice de l'EA de Paris, l'**ANRH** *"développe depuis plus de 20 ans des relations de confiance avec l'ensemble de ses partenaires. Très engagée dans sa politique qualité, l'ANRH souhaite par cette signature démontrer un niveau relationnel équivalent pour ses fournisseurs, ses clients et ses salariés ; cette signature constitue en quelque sorte, un aboutissement dans notre démarche et forme le troisième côté d'un triangle d'excellence."*

- Nathalie Gerrier, cofondatrice de **Handirect Service**, a précisé que les franchisés et le réseau Handirect sont certifiés ISO 9001. *"C'est pour nous une évidence de nous engager envers nos fournisseurs. Il n'y a pas que les grandes ! Les petites entreprises sont aussi engagées dans les démarches responsables auprès des fournisseurs. C'est aussi très important que les EA soient vues comme telles. Nous ne sommes pas que des fournisseurs !"*

Décision-Achats.fr

- Pour **Handishare**, sa créatrice, Patricia Gros-Micol, a expliqué : *"nous réglons tous nos fournisseurs sous un maximum de 8 jours. C'est une façon de prouver que les petites structures peuvent être engagées dans des démarches responsables à l'égard de leurs fournisseurs, à hauteur, ou mieux encore que les grands groupes ! C'est aussi une façon de nous challenger et de trouver grâce au collectif des pistes d'améliorations"*.

- **Le Petit Plus**, par la voix de son fondateur, Mathieu Boullenger, a affirmé que *"Pour progresser, nous attendons de nos clients des délais de règlement les plus courts possible mais également une relation commerciale de qualité. Il est donc important de vivre nous-mêmes l'expérience de la formalisation d'une démarche de relation fournisseurs et de progresser en la matière"*.

- Philippe Blot, dirigeant de l'EA **APF 57** (Moselle), a pour sa part souligné l'importance de sécuriser la relation client fournisseur et d'appliquer à tous le même traitement: *"Cet engagement quotidien autour de nos certifications, permet de mettre toutes nos compétences humaines au service du tous. Voilà pourquoi nous avons en permanence un haut niveau d'exigence en matière de formation de nos personnels pour répondre à vos attentes. A ce jour, nous avons accompagné un tiers de nos 90 collaborateurs dans une démarche diplômante. La signature de la charte devient donc notre niveau d'exigence minimum requis"*.



par Dominique du Paty de Clam, présidente de [Handiréseau](#) - Handiréseau accompagne les entreprises dans la mise en oeuvre d'une politique achats ESAT, EA, SIAE. C'est un cabinet conseil agréé et signataire de la charte Relations fournisseur responsables de la Médiation interentreprises à Bercy.